

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **22 (1884)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188182>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Mais c'est un arbre, dit-il.
 — Un arbuste, mon frère.
 — Et il nous faut emporter ça ! Nous aurons l'air d'aller souhaiter la fête à quelqu'un.
 — Où est le mal ?
 — Ma mère n'y a pas réfléchi ; si nous prenons le coupé bleu ou la victoria, il n'y aura pas de place pour ce grenadier.
 — Ne pouvons-nous faire venir un fiacre, avec une galerie où se mettent les malles quand on part en voyage ?
 — Et nous traverserons tout Paris avec cet arbre sur nos têtes ! Merci. Je vais le faire porter par un ou deux commissionnaires.
 — Ce n'est pas là ce que maman nous a recommandé, Olivier.

Puis Emmeline ajouta :

— Les bonnes gens portent leurs cadeaux eux-mêmes, et ils ont raison. Cela en double le prix. Pourquoi ne ferions-nous pas comme les bonnes gens ? Ma tante n'en sera que plus flattée, si elle voit que nous avons pris un peu de peine à cause d'elle.

Olivier s'éloigna en silence, comme pour consentir à ce que voulait sa sœur, sans avouer toutefois qu'elle avait raison.

Emmeline le rejoignit bientôt.

Nous allons donc sortir tous les deux, reprit-elle d'une voix un peu émue. Ce serait une bien belle occasion...

— Pour ?

Emmeline n'osa achever.

— Tu voudrais faire un tour au Bois ?

— Non.

— Visiter quelques magasins ?

— Non plus.

— Tant mieux, car je ne saurais t'y mener. J'ai le temps, cependant, mais saisis bien la nuance, ma chère, et tu verras que ce ne serait pas convenable. Un frère, à moins de n'avoir plus ni père ni mère, ne conduit pas sa sœur en promenade. Ce n'est pas l'usage. Te conduire tout simplement chez notre tante, c'est différent. Et encore, il a fallu une circonstance bien solennelle pour que ma mère me confiât cette mission et ne revint pas en personne te chercher.

— N'y pensons plus, dit Emmeline.

Puis elle laissa tomber ces mots de sa voix la plus douce :

— C'était une occasion admirable... J'aurais voulu aller voir les tableaux de monsieur de Boisricheux.

— De ton futur ?

— Oui.

— Tu aurais voulu aller chez ton futur !... En son absence !...

— Tu es folle, ma bonne petite. Allons, rassure-toi ; je n'en dirai rien à ma mère ni à personne.

— Et moi, répliqua Emmeline, puisque tu me refuses, jamais je n'épouserai monsieur de Boisricheux. Entends-tu bien ? Jamais !

— Oh ! On dit cela...

Emmeline n'écoutait plus. Tout entière à ses pensées, elle ajouta avec animation :

— C'est un caprice, soit ! Mais jamais on n'a vu un frère ne pas satisfaire un caprice de sa sœur, lorsque ce caprice n'a rien d'absolument répréhensible. Et d'ailleurs, c'est plus sérieux que tu ne le crois. On désire me marier. Pourquoi avec le vicomte de Boisricheux plutôt qu'avec un autre ?

— Il est mon ami.

— Mais est-ce que je le connais, moi ! Tous ces prétendants qu'on fait défiler sous mes yeux, sont tous charmants, riches, bien élevés, irréprochables. Et après ? Des informations exactes, intimes, qui m'en donnera ?

Monsieur de Boisricheux est ton ami. S'il avait des côtés faibles, tu les dissimuleras avec soin. Quant à ma mère, elle est si bonne, si indulgente, qu'il faudrait que les défauts du vicomte lui sautassent aux yeux pour qu'elle s'en aperçût. L'essentiel pour elle est que son gendre soit de son monde. C'est beaucoup, sans doute, mais est-ce assez ? J'ai pris pour prétexte les tableaux du vicomte. Je ne les eusse seulement pas regardés. C'est lui et non pas des toiles peintes que j'aurais voulu connaître, étudier, chez lui, dans sa demeure, dans ces mille détails, où le caractère et les habitudes se révèlent. Tu trouves que c'est là une idée folle. Eh bien, c'est la mienne. Tu ne veux pas t'y prêter ; tant pis pour le vicomte, je ne l'épouserai pas.

Emmeline disparut au détour d'une allée et courut se réfugier dans sa chambre. Olivier l'y suivit, afin de lui faire entendre raison. Mais après une conversation de trois quarts d'heure, le frère et la sœur sortirent ensemble, prirent un fiacre dans la rue, et Olivier donna au cocher l'adresse du vicomte de Boisricheux, tandis qu'Emmeline dissimulait tant bien que mal un sourire de triomphe.

(A suivre.)

Cueilli au pilier public d'une de nos petites villes :

« Jeudi prochain, à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé à l'adjudication de la location des boues et immondices publiques, par un membre de la Municipalité qu'on devra racler proprement, assisté de l'huissier, provenant des égouts de la ville. »

La livraison de février, de la *Bibliothèque Universelle et Revue Suisse* contient les articles suivants :

Questions ouvrières : participation et coopération. — I. Le régime de la participation, par M. *Arvède Barine*. — Feuilles d'automne. — Nouvelle, par *Mme Jeanne Mairat*. — L'Amérique du Sud, depuis Panama jusqu'au cap Horn, par M. *V. de Floriant*. — Madame d'Epinay à Genève. (1757-1759), par *MM. Lucien Péréy et Gaston Maugras*. (Seconde partie.) — Des droits de la femme. — De la condition de la femme mariée en Angleterre d'après la nouvelle législation de 1882, par M. *Ernest Lehr*. — La marche nuptiale. — Nouvelle de M. *Bjærnstjerne Bjørnson*. (Troisième et dernière partie.) — Chroniques parisiennes, italiennes, allemandes, anglaises, suisses, scientifiques et politiques. Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, à Lausanne.

THÉÂTRE. — On nous annonce pour demain la représentation d'une pièce à grand succès, pleine de gaieté et de jolis couplets, dans laquelle figurera, pour la dernière fois, le corps de ballet que nous avons tant applaudi ces derniers temps :

Les Canotiers de la Seine

grand vaudeville en 5 actes.

M. *Vivier*, le désopilant interprète de Blount, dans Michel Strogoff, jouera le rôle de Folichon.

Au 3^e acte, la *Fête des canotiers*, danse par *MM^{mes} Langhui et Vaccaro* et les dames du corps de ballet.

La Gigue, dansée par *MM^{mes} Langhui et Vaccaro*. Puis *Grand quadrille* par tout le corps de ballet.

Bureau à 7 1/2 h. — Rideau à 8 heures.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & C^{ie}.